

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MARS 2014

Le Conseil Municipal nouvellement élu s'est réuni vendredi soir, 28 Mars 2014, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire sortant (Excusés / Absents : Néant) afin de procéder à l'installation du Conseil Municipal, à l'élection du Maire et des adjoints, à la fixation des indemnités de fonction, et à l'élection des délégués dans les divers syndicats et commissions.

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE ET D'UN PRESIDENT DE SEANCE

- a désigné Madame Mathilde CHARPIGNY en qualité de secrétaire de séance.
- a désigné Monsieur André THEVENET, doyen d'âge du conseil municipal, en qualité de président de séance afin de procéder à l'élection du Maire

### ELECTION DU MAIRE A BULLETINS SECRETS

- a été élu au 1<sup>er</sup> TOUR DE SCRUTIN : sur 19 votants

- MAIRE : Monsieur GEROLT Didier – 17 voix  
(Monsieur LAURENT Jérôme - 1 voix  
Bulletin Blanc : 1)

### FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

- a décidé, par 14 voix pour et 5 voix contre, de fixer pour la bonne administration de la Commune à 4 le nombre d'adjoints au Maire.

### ELECTION DES ADJOINTS AU SCRUTIN DE LISTE BLOQUEE A BULLETINS SECRETS

- ont été élus au 1<sup>er</sup> TOUR DE SCRUTIN, sur 19 votants, les candidats figurant sur la liste conduite par M. Roger DONGUY (DONGUY Roger – BERNARD CECILLON Martine – GAUDRY Pierre – GALLAND Ginette) avec 15 voix (4 voix pour la liste DONGUY Roger – GALLAND Ginette – TRONTIN Jacqueline – LAURENT Jérôme). Les adjoints prennent rang dans l'ordre de la liste, à savoir :

- 1<sup>er</sup> ADJOINT : Monsieur DONGUY Roger  
*Délégué à la voirie et au Développement Economique*
- 2<sup>ème</sup> ADJOINTE : Madame BERNARD CECILLON Martine  
*Déléguée au Personnel Communal*
- 3<sup>ème</sup> ADJOINT : Monsieur GAUDRY Pierre  
*Délégué au Patrimoine, à la Médiathèque et aux Bâtiments Communaux*
- 4<sup>ème</sup> ADJOINTE : Madame GALLAND Ginette  
*Déléguée à la Vie Associative, à la Jeunesse et aux Sports*

### Délégations supplémentaires : - Monsieur JACQUET Gérard – Conseiller Municipal

*Délégué à la Culture et au Tourisme*

- Madame ALBANESE Dorothée – Conseillère Municipale

*Déléguée aux Affaires Scolaires*

- Madame TRONTIN Jacqueline – Conseillère Municipale

*Déléguée aux Actions Sociales*

- Monsieur THEVENET André – Conseiller Municipal

*Délégué aux Equipements communaux, au Matériel et à leur entretien*

- Monsieur LAURENT Jérôme – Conseiller Municipal

*Délégué au Fleurissement*

### FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- a décidé par 17 voix sur 19 de fixer le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints à compter du 28 mars 2014 au taux maximal.

### ELECTION DES DELEGUES DANS LES DIVERS SYNDICATS ET COMMISSIONS ET AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- a procédé à la désignation de ses délégués aux différents syndicats de Communes, au Centre Communal d'Action Sociale et a constitué ses différentes commissions (commissions municipales et extra-municipales).

### DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (Marchés Publics, Justice)

- a décidé à l'unanimité d'autoriser M. le Maire pour la durée de son mandat, à signer tous les documents relatifs à la préparation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux, fournitures et services dont le montant n'excédera pas 20 000 € HT et pouvant être passés sans formalité préalable au sens de l'article 26 du Code des

Marchés Publics, ainsi que tous les documents concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.

- a décidé à l'unanimité d'autoriser M. le Maire, pour la durée de son mandat, à intenter au nom de la Commune de Romenay les actions en Justice ou de défendre la Commune de Romenay dans les actions intentées contre elle (délégation consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions).

**A PRIS CONNAISSANCE :**

- de l'accord du permis de construire du futur EHPAD.
- de la date des élections européennes le 25.05.2014 et de la nécessité de prévoir la tenue du bureau de vote.
- de la date de la prochaine réunion du conseil municipal fixée le 24.04.2014

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLLE**

